

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

SOUS-PREFECTURE
ST JULIEN EN GNEVOIS

17 MAI 2017

ARRIVÉE

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 5 mai 2017

PROCES VERBAL
POUR L'ELECTION
DU PRESIDENT DU
POLE
METROPOLITAIN
DU GNEVOIS
FRANCAIS

L'an deux mil dix-sept, le cinq mai à douze heures, le
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps à la Communauté de communes du
Genevois sous la présidence de Gilbert ALLARD,
doyen d'âge,

Convocation du : 28 avril 2017

Secrétaire de séance : Marin GAILLARD

Membres présents : 42

N° CS2017-01

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 42
Pouvoirs : 1

• Délégués titulaires :

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Michel
BOUCHER – M. Yves CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET
– M. Christian DUPESSEY – M. Guillaume MATHELIER –
M. Jean-Luc SOULAT – M. Hubert BERTRAND –
M. Etienne BLANC – M. Christophe BOUVIER –
Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND –
Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent
SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE –
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean
DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude MANILLIER –
M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean NEURY –
M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES –
M. Michel MERMIN – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc
MENEGETTI – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Stéphane
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE –
M. Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET –
M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Louis
FAVRE

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Denis MAIRE
– M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme Muriel
BENIER – Mme Michèle CHEVALLIER, suppléante de
M. Christian PERRIOT – Mme Denise LEJEUNE,
suppléante de M. Jean-François CICLET

- Délégués représentés :

M. Serge SAVOINI, donne pouvoir à M. Stéphane VALLI

- Délégués excusés :

M. Denis MAIRE – Mme Muriel BENIER – Mme Michèle
CHEVALLIER – M. Jean-François CICLET

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANCAIS</p>

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017 portant création du Pôle métropolitain du Genevois français à compter du 1^{er} mai 2017 ;

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français ;

L'ensemble des membres du Pôle métropolitain du Genevois français ayant désigné leurs délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au Comité syndical du Pôle métropolitain.

En vertu de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (applicable au Pôle Métropolitain par renvoi des articles L. 5731-3, L.5711-1 et L. 5211-2 du CGCT), le Président « est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

En vertu de l'article L.5211-9 du CGCT (applicable au Pôle Métropolitain), le président est l'organe exécutif du Pôle Métropolitain.

Il prépare et exécute les délibérations du Comité Syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du Pôle Métropolitain.

Il est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de services. La délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de services peut être étendue aux attributions confiées par le Comité syndical au président en application de l'article L 5211-10, sauf si le Comité en a décidé autrement dans la délibération déléguant ces attributions au président.

Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

Il est le chef des services du Pôle métropolitain et représente ce dernier en justice.

L'article L.5211-9 du CGCT prévoit encore que « A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge. »

Le Comité syndical dûment convoqué le 28 avril 2017 par le doyen d'âge, Monsieur Gilbert ALLARD, s'est réuni à la Communauté de Communes du Genevois – Bâtiment Athéna à Archamps à 12h00. Monsieur Gilbert ALLARD, doyen d'âge de l'Assemblée, procède à l'appel nominatif.

Etaient présents :

– **Annemasse Agglomération**

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Yves CHEMINAL –
M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc
SOULAT – M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Denis MAIRE

– **Communauté de Communes du Pays de Gex**

M. Hubert BERTRAND – M. Etienne BLANC – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean-François OBEZ, suppléant de Mme Muriel BENIER

– **Thonon Agglomération**

Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude MANILLIER – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean NEURY – Mme Michèle CHEVALLIER, suppléante de M. Christian PERRIOT

– **Communauté de Communes du Genevois**

M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Michel MERMIN – M. Antoine VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI

– **Communauté de Communes de Faucigny Glières**

M. Jean Pierre MERMIN – M. Stéphane VALLI – M. Serge SAVOINI donne pouvoir à M. Stéphane VALLI

– **Communauté de Communes du Pays Rochois**

M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE – M. Marin GAILLARD

– **Communauté de Communes du Pays Bellegardien**

M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT

– **Communauté de Communes Arve et Salève**

M. Louis FAVRE – Mme Denise LEJEUNE, suppléante de M. Jean-François CICLET

Nombre de délégués titulaires en exercice : 43

Nombre de délégués présents : 42

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 43

Conformément aux dispositions de l'article L5211-9 du CGCT, Monsieur Gilbert ALLARD, en sa qualité de doyen d'âge, assure la présidence de l'Assemblée jusqu'à l'élection du Président.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Gilbert ALLARD procède à la procédure d'élection du Président par le Comité syndical.

Monsieur Gilbert ALLARD sollicite parmi l'assemblée deux assesseurs qui l'assisteront pour les opérations de vote. Il s'agit de :

- 1^{er} assesseur : M. Pierre-Jean CRASTES
- 2^{ème} assesseur : M. Vincent SCATTOLIN

Monsieur Gilbert ALLARD procède à l'appel de candidature.

Candidat : M. Jean DENAIS

Il est proposé au candidat de se présenter.

Suite à l'exposé du candidat, il est procédé au vote à bulletin secret : chaque délégué dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Monsieur ALLARD, entouré de Messieurs CRASTES et SCATTOLIN, procède au dépouillement.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 43

Nombre de délégués présents : 42

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43

Nombre de suffrages exprimés : 39

Blanc : 4

Nul : 0
M. Gabriel DOUBLET : 2
M. Jean DENAIS : 37

Monsieur Jean DENAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu
Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de St
Julien en Genevois le **16 MAI 2017**
Publié ou notifié le

16 MAI 2017

Le Président,
Jean DENAIS

